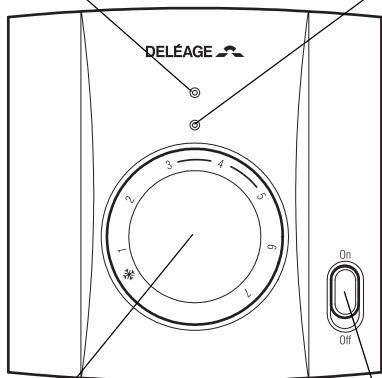


Guide d'instruction du TAI61 à l'intention de l'utilisateur

Thermostat d'ambiance 6 ordres

Indicateur de la commande du fil pilote. Le voyant (vert) s'allume en allure Confort.

Indicateur de la commande de chauffage. Le voyant (rouge) s'allume lorsque le chauffage est activé.



Molette d'ajustement de la consigne (le trait gras, entre 3 et 4 correspond à la zone de confort)

Interrupteur de mise en marche et arrêt (ON/OFF)

Merci d'avoir choisi le thermostat TAI61 de DELEAGE.

Votre nouveau thermostat électronique est muni d'un microprocesseur offrant une régulation chronoproportionnelle intégrale.

Ce modèle a été conçu pour contrôler la température ambiante d'une pièce et peut interpréter les six ordres du fil pilote, si le gestionnaire auquel il est associé le permet :

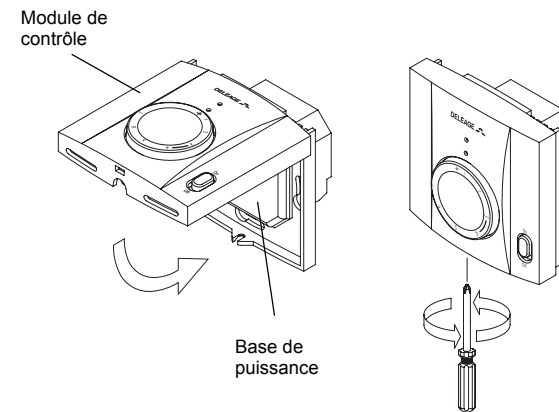
- ▶ Confort réglable (5°C à 30°C)
- ▶ Confort -1°C (tarif Tempo exclusivement)
- ▶ Confort -2°C (tarif Tempo exclusivement)
- ▶ Réduit (-2°C par rapport au confort)
- ▶ Hors gel fixe à 7°C
- ▶ Arrêt

Le TAI61 est muni d'un interrupteur On/Off permettant de fermer le TAI61 lorsque son utilisation n'est pas requise (p. ex. en été).

⚠ Quand le module de contrôle n'est pas installé sur la base de puissance ou est enlevé, il faut absolument que l'alimentation du système de chauffage soit coupée afin d'éviter tout risque de choc électrique provenant de la base.

Installer le module de contrôle

Pour installer le module, insérer les pattes de support, situées sur le haut de ce dernier, dans les ouvertures situées sur le dessus de la base et visser.



Nota : Assurez-vous que les ouvertures d'aération du thermostat sont propres et non obstruées.

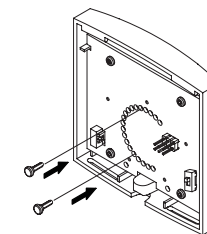
Nota : La vis ne peut être retirée complètement.

Ajustement de la consigne

Consigne minimale et consigne maximale

Il est possible de bloquer mécaniquement la molette de consigne à l'aide des butées d'arrêt.

- 1 Positionner la molette dans la zone de confort (trait gras entre les positions 3 et 4).
- 2 Insérer les butées dans les trous correspondants aux consignes min. et max.

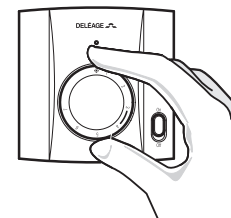


⚠ Le réglage de la consigne minimale et de la consigne maximale doit être fait à l'installation.

Réglage de la consigne

Tourner la molette, située sur le devant du module de contrôle, à la température désirée.

Le symbole ❄ indique la position Hors Gel (7°C).

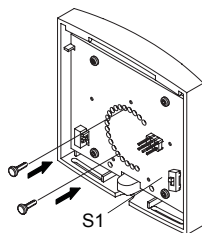


Première mise en température

A la première mise sous tension, un programme de mise en température progressive de la dalle démarre selon le cycle de fonctionnement suivant : 2h00 le 1er jour, puis 1h supplémentaire par jour suivant, ceci pendant environ 20 jours.


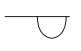

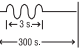
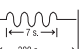
Cette mise en température est répartie sur 24h avec des cycles courts de fonctionnement. La température est limitée à 20°C.

Pour désactiver le programme, placer le commutateur S1 (situé à l'arrière du module de contrôle) à la position «O».



Fonctions fil pilote

Le TAI61 interprète les 6 ordres du fil pilote :

MODE	SIGNAL	COMMANDE
Confort	Aucun signal	Chauffage selon la consigne réglée
Réduit		Valeur de la consigne - 2°C
Hors Gel		Consigne fixe à 7°C
Arrêt		Arrêt du chauffage
Abaissement 1°C		Valeur de la consigne - 1°C
Abaissement 2°C		Valeur de la consigne - 2°C

Caractéristiques techniques

Modèle : TAI61

Plage de réglage : 7°C (min), 15°C à 35°C (max)

Température de stockage : de -20°C à +50°C

Logiciel : classe A

Contrôleur : électronique

Régulation : chronoproportionnelle intégrale, avec cycles de chauffage de 15 minutes

Précision : ± 0,5°C

Dimension (H • L • P) :

• Module de contrôle : 78,9 x 78,9 x 18,5 mm

• Module de contrôle et socle : 78,9 x 78,9 x 46,5 mm

Garantie

Garantie limitée à deux (2) ans par DELEAGE :

Ce produit est garanti contre les vices de fabrication pendant une période de deux (2) ans suivant la date initiale d'achat.

Durant cette période, DELEAGE s'engage à réparer ou à remplacer, selon son choix et sans frais, tout produit défectueux ayant été utilisé dans des conditions normales.

La garantie ne prévoit pas le remboursement des frais de transport et ne s'applique pas à un produit qui aurait été mal installé, mal utilisé ou accidentellement endommagé. Cette garantie ne couvre pas le coût d'installation, de débranchement ou de réinstallation.

Cette garantie limitée annule ou remplace toute autre garantie expresse ou tacite de DELEAGE, ainsi que tout autre engagement que DELEAGE aurait pu prendre.

En aucun cas DELEAGE ne saurait être tenu pour responsable des dommages consécutifs ou fortuits résultant de l'installation de ce produit.

Le produit défectueux ainsi que la facture originale doivent être retournés au lieu d'achat ou expédiés par la poste, port payé et assuré, à l'adresse suivante :

DELEAGE
ZI Sud - 18, Avenue du Général Ferrié
BP 7
35416 Saint-Malo Cedex
Tél. : 02.99.82.74.34
Fax : 02.99.81.57.97

Service

Pour toutes questions sur l'installation du thermostat TAI61, veuillez vous adresser à notre service d'assistance technique.

Pour de plus amples informations sur nos produits, consultez notre site web www.deleage.fr

1 Introduction

Ce thermostat est conçu pour le plancher rayonnant électrique PRE. Il est chronoproportionnel, ce qui permet de gérer en permanence la quantité d'énergie à incorporer dans le sol pour assurer un confort optimum.

D'autre part, par un système simple de pilotage ou principe du « fil pilote », il offre la possibilité de gérer jusqu'à 6 allures conformément au standard du GIFAM.

La charge résistive maximale ne doit pas excéder 2700 Watts sous 230 V (12 A).

2 Pièces fournies

- 1 Un thermostat 230 V, 2700 W
- 2 Une notice d'installation à l'intention de l'installateur
- 3 Un guide d'instruction à l'intention de l'utilisateur

3 Caractéristiques techniques

Modèle : TAI61

Alimentation : 230 V ± 10 %, 50 Hz

Charge : 12 A maximum (résistive seulement)

Capacité : 2700 watts (NI) @ 230 VCA

Homologation : EN60730-2-9 / EN50081-1 / EN50082-2

Température de stockage : de -20°C à +50°C

Protection : classe II

Indice de protection : IP21

Action automatique : type 1.B

Environnement : normalement pollué

Dimensions (H • L • P) :

- Socle seulement : 74,6 x 76,6 x 32 mm
- Socle et module de contrôle : 78,9 x 78,9 x 46,5 mm

Nota : Les bornes sont prévues pour recevoir des sections de conducteur entre 0,33 à 3,1 mm².

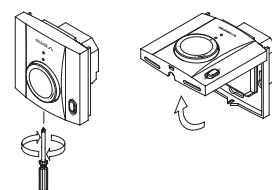
4 Directives d'installation

Coupez l'alimentation du système de chauffage afin d'éviter tout risque de choc électrique. L'installation doit être effectuée par un électricien.

- ▶ Toutes les opérations doivent être conformes aux normes les plus récentes du pays en matière d'installations électriques, et plus particulièrement à la norme NF C15 100.
- ▶ Ce thermostat doit être branché sur un circuit muni d'un disjoncteur divisionnaire ou d'un fusible, et doit être installé sur une boîte d'encastrement de profondeur standard.
- ▶ Le thermostat doit être installé à environ 1,50 m au-dessus du sol fini, à l'abri des influences chaudes ou froides (téléviseur, ordinateur, cheminée, soleil, courants d'air liés à des portes, fenêtre, etc.).
- ▶ Pour éviter les courants d'air parasites, il est important de boucher l'arrivée électrique avec de la pâte d'étanchéité ou de la laine de verre.
- ▶ Il faut éviter les endroits où il y a des courants d'air (proximité d'un escalier, une sortie d'air), des points d'air stagnants (derrière une porte), des rayons directs du soleil, des tuyaux dissimulés ou une cheminée, des murs extérieurs ou porteurs.
- ▶ Le thermostat doit être installé dans la mesure du possible, sur une cloison intérieure (non mitoyenne à des locaux non chauffés).
- ▶ Le colmatage avec un bouchon de silicone des extrémités des gaines arrivant au thermostat est obligatoire. Une injection de mousse de polyuréthane à l'arrière du boîtier d'encastrement est à prévoir dans le cas d'un thermostat placé sur un mur extérieur, s'il est impossible de le placer ailleurs.
- ▶ Vérifier que les ouvertures d'aération du thermostat sont propres et non obstruées. Le gestionnaire d'énergie ne doit pas être en-dessous ou au-dessus du thermostat.

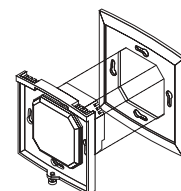
5 Installation et raccordements

- 1 Dévisser et séparer le module de contrôle de la base de puissance en le soulevant vers le haut. La vis ne peut être retirée complètement.



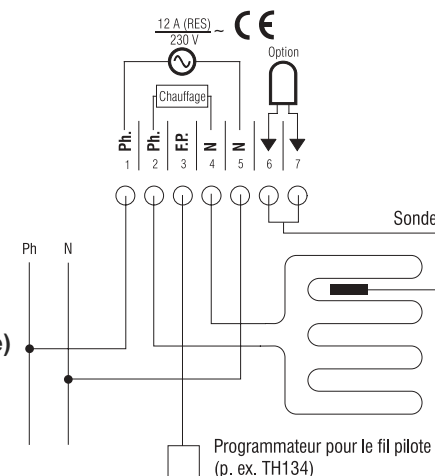
- 2 Si la base de puissance est accompagnée d'une plaque murale :

Avant d'effectuer les raccordements, assurez-vous que la base couvre entièrement la surface de la boîte électrique. Sinon, insérer la plaque murale à l'arrière de la base de puissance tel qu'illustré. La plaque murale peut aussi être utilisée dans un but purement esthétique.

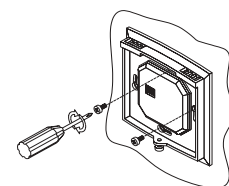


- 3 Raccorder la base :

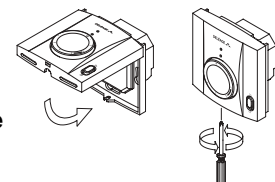
- **Alimentation** bornes 1 et 5
- **Charge (load)** bornes 2 et 4
- **Programmeur fil pilote** borne 3
- **Sonde (non livrée)** bornes 6 et 7 (aucune polarité)



- 4 Pousser les fils dans la boîte électrique afin de prévenir toute interférence et fixer le module de puissance à la boîte électrique. La tête de vis doit avoir une épaisseur de moins de 2 mm.



- 5 AVANT d'installer le module de contrôle sur la base, configurer les les butées d'arrêt puis fixez-le sur la base (voir le guide d'instruction de l'utilisateur).



- 6 Ré-alimenter le système de chauffage.

Garantie et Service

Garantie limitée à deux (2) ans par DELEAGE :

Ce produit est garanti contre les vices de fabrication pendant une période de deux (2) ans suivant la date initiale d'achat. Durant cette période, DELEAGE s'engage à réparer ou à remplacer, selon son choix et sans frais, tout produit défectueux ayant été utilisé dans des conditions normales. La garantie ne prévoit pas le remboursement des frais de transport et ne s'applique pas à un produit qui aurait été mal installé, mal utilisé ou accidentellement endommagé. Cette garantie ne couvre pas le coût d'installation, de débranchement ou de réinstallation. Cette garantie limitée annule ou remplace toute autre garantie expresse ou tacite de DELEAGE, ainsi que tout autre engagement que DELEAGE aurait pu prendre. En aucun cas DELEAGE ne saurait être tenu pour responsable des dommages consécutifs ou fortuits résultant de l'installation de ce produit. Le produit défectueux ainsi que la facture originale doivent être retournés au lieu d'achat ou expédiés par la poste, port payé et assuré, à l'adresse suivante :

DELEAGE
ZI Sud - 18, Avenue du Général Ferrié
BP 7
35416 Saint-Malo Cedex
Tél. : 02.99.82.74.34 • Fax : 02.99.81.57.97

Pour toutes questions sur l'installation du thermostat TAI61, veuillez vous adresser à notre service d'assistance technique.

Pour de plus amples informations sur nos produits, consultez notre site web www.deleage.fr